

PATRIMOINE



VALLÉE DE LA VIENNE

# GOUEX



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

Investissons aujourd'hui, dessinons demain



## L'INVENTAIRE DE LA VALLÉE DE LA VIENNE

Les vallées sont des éléments structurants du territoire régional et de son développement touristique. Afin de permettre leur valorisation, inscrite dans le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé des opérations d'inventaire du patrimoine des communes riveraines des principaux fleuves et rivières, en privilégiant les relations entre les habitants et leur environnement.

L'inventaire du patrimoine de la vallée de la Vienne porte dans un premier temps sur les douze communes du département de la Vienne, d'Availles-Limouzine jusqu'à Valdivienne. Cette opération est complétée par celles en cours des communes de Grand Poitiers et de Grand Châtelleraut. Commencée en septembre 2018, l'étude est conduite par **Myriam Favreau**, attachée de conservation du patrimoine à la Région.

Longue de 372 kilomètres, la Vienne traverse des paysages extrêmement diversifiés, entre le Mont Audouze en Corrèze où elle prend sa source et Candes-Saint-Martin en Indre-et-Loire, où elle se jette dans la Loire, dont elle est l'un des affluents majeurs.

Sa vallée est densément habitée et présente trois formes principales d'urbanisation : les « villages-rues » (en Charente), l'urbanisation dynamique de flancs de coteaux (dans la Vienne) et les fermes et hameaux isolés présents sur tout le cours de la rivière. Elle est ponctuée de traces d'une occupation ancienne, dès 12 000 ans avant notre ère (Le Bois Ragot à Gouex) et continues (thermes gallo-romains de Chassenon, nécropole mérovingienne de Civaux, les châteaux et bourgs de l'Isle-Jourdain ou Lussac-les-Châteaux). De nombreux châteaux construits en fond de vallée ou sur le coteau témoignent de l'importance et de l'intérêt porté à la rivière, à la fois frontière, protection et moyen de communication. Aujourd'hui encore, l'installation de la centrale nucléaire à Civaux participe de ces relations humaines étroites avec la rivière.

## GOUEX

La commune de Gouex est située à 7 km de Lussac-les-Châteaux, chef-lieu du canton dont elle dépend, et à 44 km de Poitiers. Elle est bordée à l'est par la Vienne, qui la sépare de Persac au sud-est, et jouxte les communes de Mazerolles au nord et Queaux au sud. Commune essentiellement agricole, elle présente un habitat dispersé, organisé plutôt autour du bourg ou de hameaux importants dans la vallée et à flanc de coteaux (Les Bordes, La Rallerie) et d'écarts moins denses sur le plateau (Goberté, Bouzante, Chez Bourlot, Chez Poineau...). La présence de milieux naturels et semi-naturels riches et diversifiés (forêts, landes, prairies, zones humides...) offre des conditions favorables à l'accueil de nombreuses espèces végétales et animales.

Myriam Favreau  
Tél. 05 49 36 30 08  
myriam.favreau@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**